

Coordination
Sociale de
Laeken

C/O

Partenariat
Intégration
COhabitation à
Laeken
10 place Willems – 1020 Laeken



Fiches Résumé

Plan

Global

de

Revitalisation

de

Laeken

Centre

- Mars 2007 -



Fiche résumé Précarité Sociale. Nos pistes d'actions

Surendettement

Certaines personnes ont des difficultés à gérer un budget. Outre les dispositifs déjà existants (CPAS, associations, Cellule de médiation de dette), il faudrait prévoir des dispositifs d'**apprentissage à la gestion d'un budget**.

Il faut **renforcer les structures existantes** et mettre en place une permanence à Laeken. Des services existent, mais **l'information et l'accessibilité** doivent encore être améliorées.

Accompagnement social

Devant l'augmentation du nombre de personnes précarisées, les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement sont soumis à de fortes pressions et **doivent être renforcés**.

Lutte contre l'isolement

Si les relations de proximité (famille, voisins...) doivent être stimulées et encouragées, le besoin est souvent exprimé de lieux de rencontre conviviaux de proximité dans tous les quartiers.

Information / Communication

Il est souhaitable *d'informer plus clairement* la population à propos des missions des « intervenants sociaux ». Il faut aussi encourager la *concertation* entre ces différents intervenants, en donnant les moyens aux travailleurs sociaux de se rencontrer.

Le développement de l'inter-associatif

L'inter-associatif ou le travail en synergie passe nécessairement par l'existence d'espaces collectifs. Des lieux de ce type existent (Espace S, Nekkersdal, Maison de la création...) : ils doivent être maintenus et même « multipliés ».

La « Maison des associations » est une demande qui a émergé il y a plusieurs années et qui n'a pas encore abouti.

Fiche résumé : Cadre de Vie

Pistes d'Action :

Logement

Les contrats de quartier ont pris en charge la rénovation des bâtiments et chancres les plus problématiques ainsi que la création de nouveaux logements. La dynamique des « achats collectifs » a permis la transformation de bâtiments industriels en lofts.

Par contre, même si un travail d'accompagnement et de sensibilisation est mené par diverses associations, le CPAS (budget participatif) et le Projet X, c'est au niveau du logement privé que se concentrent aujourd'hui les enjeux : problèmes d'accès au logement pour les locataires (de plus en plus de ménages éprouvent des difficultés à trouver un logement adapté à un prix accessible) et problèmes d'insalubrité et de vétusté du parc de logements privés (aussi bien pour les locataires que pour les propriétaires de faibles revenus). A côté du phénomène des bailleurs peu scrupuleux, la précarité de certains habitants induit et renforce des phénomènes de suroccupation des logements ou de manque d'entretien.

C'est pourquoi, la CSL insiste sur **3 priorités** :

1. Rassembler en un même lieu toute l'information relative à la qualité du logement, aussi bien pour les locataires que pour les propriétaires
2. Sensibiliser ces mêmes locataires et propriétaires par un traitement « pédagogique » de cette information.
3. Mettre en place une association de locataires, non seulement pour assurer la défense de leurs droits, mais aussi pour les aider dans la recherche d'un logement (table du logement).

Espaces publics

Ici aussi les contrats de quartier ont permis de rénover l'espace public ; les opérations « façades » menées par la Régie de quartier sont particulièrement appréciées. Le *tracé royal* a également été rénové (mais n'oublions pas le *passage Chambon* !). Le patrimoine monumental, repères du quartier, est progressivement remis en valeur. Par contre, si de nouveaux espaces récréatifs ont été aménagés, d'autres ont disparu.

Le manque d'espaces de loisirs et de rencontres pour les jeunes est toujours criant, apportant son lot de conflits de cohabitation entre les différents usagers de l'espace public. Le mobilier urbain est insuffisant, notamment les bancs publics.

Les problèmes de circulation de transit et d'encombrement de certaines artères subsistent et de nouveaux enjeux se dessinent comme les réaménagements du boulevard Bockstael et de la rue Fransman/place de la Justice de Paix.

Pour assurer une meilleure cohabitation, tous les concernés devraient être associés à la concertation dans les processus de décision. Dans ce cadre, le réaménagement de l'intérieur d'îlot Ramaekers (contrat de quartier Léopold) devrait être un excellent cas d'école

C'est pourquoi, la CSL insiste sur **3 priorités** :

- 1° favoriser la concertation et l'implication des habitants au devenir de leur quartier et au suivi des aménagements
- 2° créer un groupe de suivi pour les plus gros dossiers d'aménagement (tel Tour & Taxis)
- 3° créer de nouveaux espaces verts et récréatifs

Propreté

Ces dernières années, les Pouvoirs Publics ont amplifié leur action. Pourtant, le sentiment général des habitants et usagers du quartier est que la situation se dégrade : les *petites et grandes incivilités* augmentent, et les *services* pourraient mieux fonctionner.

C'est pourquoi l'action citoyenne s'est développée dans 2 directions complémentaires : l'interpellation des Pouvoirs Publics (comme l'exemple de *Bruxelles saleté – Vies Brussel*) et la sensibilisation (comme l'exemple de la *Semaine de la Propreté* menée par le Comité Propreté et *quartier propre et fleuri* mené par le Comité de quartier MCRS).

C'est pourquoi, la CSL insiste sur **3 priorités** :

- 1° mener deux fois par an une campagne préventive de proximité, suivie d'une application stricte des règlements (verbalisation)
- 2° organiser la réflexion avec les Pouvoirs Publics sur le fonctionnement/amélioration des systèmes de ramassage et tri des déchets et de nettoyage des rues
- 3° soutenir l'organisation des actions de prévention et de sensibilisation menées par les écoles, les comités de quartier et le Comité Propreté de la CSL

Fiche résumé : Santé et Epanouissement Personnel ; culture et sport

Nos pistes d'actions

Santé

- ▶ Mettre en place le centre de planning familial attendu depuis plusieurs années ou tout du moins, une antenne laekenoise d'un centre existant. Un centre vraiment pluridisciplinaire, doté notamment d'un service juridique, d'un espace « rencontre santé », ... un lieu où les gens pourraient se sentir chez eux pour exprimer leurs besoins en termes de santé et bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi au quotidien.
- ▶ Il existe un besoin, chez les jeunes, de bénéficier d'information et de programmes d'éducation à la vie affective et sexuelle ainsi que d'actions de prévention (contraception, parentalité, ...).
- ▶ Pérenniser les « animations santé » avec le public des associations (des centres d'alphabétisation, de la Maison des femmes, des consultations de nourrissons, des centres de contact, du CPAS, etc.) et l'ensemble de la population.
- ▶ Réaliser un guide santé de proximité pour les Laekenois, mentionnant les services et relais actifs en matière de santé du quartier. La réorientation d'une personne vers un service extérieur au quartier est souvent un frein pour les personnes. Pourtant des services existent à Laeken ou à proximité mais sont souvent trop mal connus des professionnels de la santé eux-mêmes.
- ▶ Soutenir et développer la « semaine santé », permettant, au départ de constats ou de préoccupations soulevées dans les groupes de paroles, de réaliser des animations d'information et de sensibilisation plus proches des préoccupations de la population.
- ▶ Dynamiser les concertations entre les assistants sociaux, les médecins et les travailleurs de la santé mentale sur des cas précis problématiques. Encourager la mobilisation des ressources du réseau pour débloquer des solutions dans les situations inextricables.

Culture

- ▶ Dynamiser les budgets alloués aux projets de type socioculturel afin de :
 - mettre en place une « **cellule-projet artistique** », qui offre un encadrement artistique aux personnes ou associations souhaitant réaliser des projets.
 - mettre sur pied des **ateliers gratuits et ouverts à tous** dans différentes disciplines artistiques (musique, danse, théâtre, arts plastiques, ...) ;
 - **développer un « agenda social et culturel »** propre au quartier de Laeken qui soit largement diffusé (via « toutes-boîtes », site internet etc.). Bien entendu, l'agenda culturel existant actuellement sur internet pourrait servir de base à la réalisation de ce projet ;
 - continuer et développer les **stages d'immersion et animations socio-artistiques en partenariat**, de qualité sur le quartier (Triptiks, le Festival Amalia, l'engagement dans la Zinneke parade, « campagnes propreté », ...) ;
 - développer les **projets « interconvictionnels »** (du type « Passerelles »), pour permettre à chacun de rencontrer et de mieux comprendre les croyances des autres dans un quartier cosmopolite.
- ▶ Soutenir la mise en valeur de l'énorme richesse patrimoniale du quartier et sa dimension non seulement d'intérêt local mais aussi régional et même internationale ... afin de rendre une légitime fierté à tous les habitants.
- ▶ Renforcer la collaboration entre toutes les institutions culturelles existantes (Bibliothèque de Laeken, CCBN - Maison de la création, Cité Culture, Nekkersdal, ...) afin de dynamiser et de mieux concilier l'offre culturelle sur le quartier.

► Négocier avec les écoles les conditions d'une ouverture de leurs équipements et infrastructures aux associations du quartier. Pour favoriser la bonne intégration dans le quartier de la future école européenne, négocier l'ouverture au quartier des infrastructures et des équipements de cette ancienne école des cadets et faire en sorte que l'aménagement de l'école européenne soit réfléchi par les architectes dans cette perspective.

Sport

- Faciliter l'accès aux infrastructures de la Ville pour les habitants et les associations, y compris, un accès aux infrastructures et équipements sportifs des écoles.
- Étendre et mieux faire connaître le système des « chèques sport » auprès des habitants.
- Développer la communication entre les clubs sportifs et les associations, en particulier les maisons de jeunes.
- Diversifier le sport à l'école et développer le « sport à dimension artistique » (ou l'artistique à dimension sportive) : acrobatie, jonglerie, danse, break ...
- Responsabiliser un service pour entretenir plus régulièrement les équipements extérieurs qui souffrent de petites incivilités, du climat et de l'usage intensif qui en est fait.

Fiche résumé Développement Economique et Commercial.

Les activités économiques et commerciales fournissent des revenus et de l'emploi à la collectivité. Elles permettent aussi de répondre à toute une série de besoins des habitants par la fourniture de biens et services.

Il faut donc veiller à maintenir au quartier une fonction économique et commerciale suffisante, tout en veillant à son intégration harmonieuse au sein du quartier.

Depuis 2001, divers projets ont permis d'améliorer l'aspect et le dynamisme du quartier commerçant : les rénovations réalisées dans le cadre du contrat de quartier Marie-Christine, la révision de la structure de gestion centre ville avec la création d'Atrium, les efforts de la Ville et des associations pour améliorer la sécurité.... mais de nombreux problèmes subsistent encore.

Nos pistes d'actions

Les attentes du quartier pour son noyau commerçant et économique peuvent se décliner en plusieurs axes :

- ▶ Renforcer l'attractivité du quartier par l'amélioration de l'accessibilité, de la mobilité, de la qualité du bâti, de l'espace public, de la propreté, de la sécurité et de la convivialité.
- ▶ Augmenter la surface commerciale disponible à l'intérieur du quartier commerçant et non aux abords en :
 - fermant la place Bockstael pour y développer des commerces de qualité en voirie et des logements aux étages ;
 - en optimisant les surfaces inexploitées dans la rue Marie-Christine pour permettre d'y développer des surfaces commerciales attirantes pour les investisseurs.
- ▶ Développer des pôles économiques générateurs d'emplois en :
 - créant un centre d'entreprises de services, près de la future gare RER, articulé autour d'une Maison de l'emploi et d'infrastructures collectives ;
 - affectant le terrain de la SDRB à la création d'un zoning artisanal pour permettre aux entreprises du quartier de se relocaliser aux abords de quartier.
- ▶ Fournir au quartier une vraie salle de spectacle, doté d'une infrastructure horeca de qualité pour développer des activités nocturnes. La vente d'un ancien cinéma de la rue Marie-Christine devrait être l'opportunité de créer un projet dynamique pour la rue.
- ▶ Appuyer le travail mené par les acteurs locaux.
 - Porter la définition et l'implantation d'un concept global tel que proposé par Atrium et l'Entente des commerçants ;
 - Lutter contre l'implantation importante de commerce à profit direct ;
 - Renforcer la concertation lors des projets de grande envergure.

Enfin, il est impératif que tout nouveau projet d'envergure soit intégré dans la dynamique actuelle du quartier commerçant et économique, en concertation avec les intervenants locaux.

Fiche résumé Emploi, Formation, Insertion Socioprofessionnelle.

L'écart existant entre les niveaux de qualification des demandeurs d'emploi et les niveaux de qualification exigés par les employeurs représente, avec la question récurrente des compétences, un double enjeu fondamental, aussi bien pour les organismes d'insertion professionnelle que pour les politiques d'emplois à développer aujourd'hui et demain.

L'offre en ISP sur le quartier s'est considérablement élargie. Boulot asbl, Chôm'Hier asbl et la Zone centre de Lire et Ecrire se sont installés à Laeken. Depuis plus de 6 ans la Mission locale et l'ALE ont chacune développé une antenne place de la Maison rouge. Elles y accueillent chaque jour un public de plus en plus nombreux.

Nos pistes d'actions

Une Maison de l'emploi à Laeken.

Une véritable **Maison de l'emploi**, portée par la Ville, doit trouver place sur le quartier. Elle reprendrait les initiatives publiques (Mission locale, ALE, guichet local, antenne de l'Orbem) et serait articulée autour d'un **espace polyvalent de formation**. Cette Maison de l'emploi pourrait aussi **accueillir de « nouvelles initiatives »** locales de formation permettant la diversification et l'augmentation de l'offre de proximité.

L'intensification des offres de proximité.

Les possibilités d'apprentissage de l'informatique, les formations en alpha, en langues, les préformations, les formations qualifiantes sont insuffisantes. Les cours de promotion sociale situés à l'Athénée Rive gauche doivent être maintenus sur le quartier

L'information aux habitants.

De manière générale, des organismes actifs dans le secteur de l'ISP doivent avoir **une plus grande visibilité**.

Les outils d'information tels que **l'expo formation** organisée par la CSL, les **infos chômeurs** ou l'actualisation de la **brochure présentant les organisations** actives en ISP et agissant au niveau local doivent être soutenus.

La mise en réseau doit être renforcée.

Renforcer les contacts entre les acteurs liés à l'insertion socio professionnelle en vue de mieux connaître les pratiques de chacun et doter le quartier d'un cadastre de l'emploi et des formations adapté pour le travail avec un public Laekenois. Il faudrait identifier systématiquement les opportunités d'emplois qui existent sur la zone et éventuellement mettre en place les formations nécessaires. Les pouvoirs publics doivent investir pour obtenir et diffuser cette information en meilleure articulation avec le secteur ISP local.

Les leviers qui favoriseraient la création d'emploi et sur lesquels, des offres de formation seraient mobilisables :

Renforcer la formation et l'accompagnement en fin de cycle pour toutes les mesures de mise à l'emploi ; renforcer les clauses sociales spécialement dans le cadre des contrats de quartier ; développer les services de garderie d'enfants et promouvoir de nouvelles initiatives d'Economie sociale.

Fiche résumée : Education – Famille

Depuis 2001 nous assistons à une évolution positive dans ce secteur, avec des expériences réussies tant en ce qui concerne la petite enfance, l'accueil des parents, les structures d'accueil extrascolaire ou la médiation.

Petite enfance : la création de nouvelles places dans les crèches, l'ouverture ou la rénovation de haltes accueil, l'augmentation du nombre d'enfants en première année primaire qui ayant fréquenté l'école.

Parentalité : Les espaces d'accueil et d'accompagnement des familles se sont développés.

La médiation : Le dispositif de médiation dans le quartier s'est étoffé, outre les médiateurs scolaires intervenant prioritairement au sein d'une école, sont présents aussi, des médiateurs locaux, ou sociaux.

Soutien scolaire : Des structures de soutien scolaire se sont aussi créées, essentiellement pour les enfants de l'école primaire.

2. Besoins

Cependant malgré cette évolution positive des besoins ne sont pas encore rencontrés, ainsi par exemple :

- la prise en charge d'enfants malades ou dont les parents sont demandeurs d'emploi ou en formation ;
- les dispositifs d'accueil d'enfants ou des jeunes ne parlant pas le français existent mais semblent insuffisants et trop avec des moyens trop restreints pour être pleinement efficaces ;
- la demande en aide scolaire qui semble difficile à satisfaire ; la coordination des structures extrascolaires avec les écoles qui semble insuffisante et dont les attentes des uns et des autres sont peu réfléchies ;
- la coordination entre les différents pôles de médiation qui devrait se structurer...

3. Pistes d'actions

- **Lieux de réflexion et de parole pour les parents**
Développer et coordonner les expériences réussies existantes, de groupes de paroles de parents.
Impliquer les parents en tant qu'interlocuteurs et acteurs des actions à mener à propos de situations ou difficultés abordées dans ces groupes de parole
- **Structures d'accueil pour enfants 0-6 ans**
Elargir les critères d'accès aux crèches aux parents demandeurs d'emploi ou en formation professionnelle.
Renforcer les structures d'accueil "non- conventionnées" existantes qui faute de moyens, risquent de disparaître et dont la disparition mettrait en cause l'efficacité du plan "Cigogne".
Développer des initiatives solidaires entre voisins, familles...
- **Concertations écoles et structures d'accueil extra- scolaire**
Stimuler la concertation, entre elles, des structures d'accueil extra scolaire et d'aide scolaire, ainsi que la concertation entre écoles et structures d'accueil extra scolaire et d'aide scolaire avec l'objectif d'établir des complémentarités dans la prise en charge des jeunes.
- **Concertations entre différents types de Médiation**
Coordonner les médiateurs des différents secteurs afin d'établir des relais dans les différents types de prise en charge et de demandes.
- **Lieux d'échange et de réflexion des travailleurs sociaux**
Créer des lieux "neutres" dans lesquels les travailleurs sociaux du quartier peuvent partager leur vécu professionnel et confronter leur expérience.

Nous devons mettre en route et développer des modes de "communication chaude", favorisant le contact personnel, la relation, la parole, par opposition à la "communication froide", tract, lettres, Email

Fiche résumé Convivialité - Citoyenneté - Sécurité.

Nos pistes d'actions

Continuer et renforcer l'organisation de « groupes de parole entre citoyens » en confortant le citoyen dans son rôle de contrôle social naturel sur son cadre de vie et en favorisant les actions participatives au départ de ces groupes de parole.

Travailler dans une optique systémique pour envisager l'avenir des jeunes avec les familles et les écoles.

Et garder **un équilibre et de bonnes synergies** entre les diverses initiatives : celles des habitants, celles des associations privées et celles des pouvoirs publics.

Mettre en réseau les travailleurs de prévention actifs sur le terrain (APS, Srewards, Médiateurs...) et bien définir le rôle et les tâches de chacun ainsi que leur complémentarité (rôle d'un comité d'action « convivialité / sécurité » ?). Organiser une **concertation régulière** entre les services de police et les travailleurs de prévention et bien définir les missions spécifiques de chacun.

Encourager les projets en cours dans **la station de métro Bockstael** (« ambassade de prévention » et local co-géré).

Eveiller l'attention de la « SNCB-Chemins de fer » sur la situation de **la « Halte Bockstael »**.

Continuer et renforcer en partenariat avec les habitants **les actions de type festif et événementiel** favorisant une meilleure convivialité au sein du quartier et notamment une rencontre entre habitants et travailleurs sociaux.

Créer des « **Maisons de quartier** » (place Willems, au square Léopold, dans les Centres de contact etc.) lieux de convivialité, de rencontre entre personnes d'âges divers et de cultures différentes. Reprendre le projet de créer une « **Maison des associations** » réunissant le public des associations et les habitants, « entre eux, par eux, pour eux », avec le soutien des pouvoirs publics.

Ouvrir le quartier vers les autres quartiers.

Ainsi, l'aménagement du site de Tour et Taxis est un enjeu pour la communication entre Laeken et les quartiers voisins.

Et la participation de certains habitants du quartier à des **échanges européens** (Urbact et Villes en santé sur « la participation citoyenne », Grundvig sur « Former sans exclure »...) permet de **valoriser l'implication** de ceux ci dans la vie de leur quartier et les compétences acquises dans leurs actions et aussi d'**échanger des « pratiques réussies »**.